



ADMINISTRATION PORTUAIRE DE SAINT JOHN

AVIS AUX ENTREPRENEURS

SOUMISSIONS POUR – Réparations de la jetée 10 Strut -2019

DATE LIMITE – VENDREDI 19 JUILLET, 2019

Les soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la mention « **Réparations de la jetée 10 Strut -2019** » seront reçues au bureau de l'ingénieur portuaire, Administration portuaire de Saint John, 111, rue Water, Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 0B1, jusqu'à 15 h, heure locale, **le vendredi 19 juillet, 2019**, où les soumissions seront ouvertes en public.

Pour obtenir les plans, le devis, le formulaire de soumission, le formulaire de contrat, l'Annexe A, les conditions de travail et l'enveloppe de soumission, prière d'en faire la demande au bureau de l'ingénieur portuaire, Administration portuaire de Saint John, 111, rue Water, Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 0B1.

Le dépôt de garantie ou le cautionnement de soumission doit être fourni conformément aux modalités du devis.

L'Administration portuaire de Saint John ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune offre reçue.

JIM QUINN
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
SAINT JOHN, N.-B.
Le 5^{ème} juillet 2019

